SECTEUR DES SERVICES SOCIAUX

Convocation Finale

VEUILLEZ RÉSERVER LES DATES SUIVANTES

CONFÉRENCE DU SECTEUR DES SERVICES SOCIAUX DE 2015
DU JEUDI 26 MARS 2015, 16 H 00
AU DIMANCHE 29 MARS 2015 À 13 H 00

LA RÉUNION ET LA CONFÉRENCE SUSMENTIONNÉES AURONT LIEU À

L'HÔTEL ET CENTRE DES CONFÉRENCES DELTA MEADOWVALE
6750, chemin Mississauga Nord
Mississauga (Ontario) L5N 2L3

Les sections locales sont priées de faire TOUTES LEURS RÉSERVATIONS D'HÔTEL en communiquant avec W.E. Voyages.

1-888-676-7747 (sans frais)
Demandez Christina ou Nora
[Mentionnez la Conférence du secteur des services sociaux au moment de réserver votre(vos) chambre(s)]

Besoins particuliers

Veuillez informer l'hôtel/W.E. Voyages de tout besoin particulier lorsque vous effectuerez votre réservation.

DROITS D'INSCRIPTION (par délégué)

Pour les sections locales affiliées

215 $ jusqu'au 13 mars 2015
265 $ à compter du 14 mars 2015

Pour les sections locales non-affiliées

375 $ jusqu'au 13 mars 2015
425 $ à compter du 14 mars 2015

Remarque : il n'y a pas de limite quant au nombre de délégués qu'une section locale peut envoyer. Le nombre de délégués votants sera conforme aux règlements du CCTTSS.

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec :

Uliana Siniavskaia au 905-739-3999, poste 235 ou à usiniavskaia@cupe.ca

:us/cope491

Au cœur de l'action
À la recherche de la justice
Conférence du CCTSS • du 26 au 29 mars 2015 • Mississauga ON

DERNIÈRE CONVOCATION

Ceci est la dernière convocation à la Conférence des services sociaux du SCFP-Ontario, 2015 qui se tiendra du jeudi 26 mars au dimanche 29 mars, à Mississauga.

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LA DATE BUTOIR POUR EFFECTUER VOS RÉSERVATIONS DE CHAMBRES D'HÔTEL EST LE 3 MARS 2015. Les chambres seront remises en disponibilité après cette date. Il est important que vous communiquiez avec Christina ou Nora à Voyages W.E. pour effectuer votre réservation, au numéro sans frais 1-888-676-7747.

La trousse d'inscription complète est disponible en français et en anglais à *www.cupe.on.ca.*

Veuillez retourner le formulaire d'inscription dûment rempli à Uliana Siniavskaia : 80, promenade Commerce Valley Est, Markham (Ontario) L3T 0B2 ou *usiniavskaia@cupe.ca*.

Secteur des services de garde d'enfants

Beaucoup de sujets seront soulevés tels la Subvention à titre de complément pour les salaires et la stratégie de la Première ministre visant à combler l'écart salarial entre les sexes dont nous discuterons dans le cadre de notre journée juridictionnelle. Les documents suivants contribueront à animer une discussion éclairée.

Pourriez-vous apporter avec vous les documents suivants :

1. Le plan sur l'équité salariale de votre section locale
2. La convention collective de votre section locale
3. Le plan sur les services de garde d'enfants de votre section locale

Secteur des organismes communautaires

Nous discuterons d'enjeux liés à la négociation, au financement de l'organisme et à l'organisation politique. Nous demandons à chaque section locale d'apporter un exemplaire de sa convention collective ainsi qu'une liste des sources de financement de votre organisme.

Secteur municipal

Nous demandons à chaque section locale d'apporter un exemplaire de sa convention collective.

Le secteur d'aide à l'enfance

Nous tentons de recueillir des informations avant la Conférence afin de faciliter une certaine partie du travail sectoriel que nous effectuerons.

Nous demandons à votre section locale d'identifier ce qui suit et de nous retourner l'information avec votre(vos) inscription(s) si vous êtes en mesure d'assister à la Conférence. Si vous ne pouvez pas participer en personne, veuillez quand même faire parvenir vos commentaires via Postes Canada ou par courriel à l'un des représentants du secteur.

1) QUELS SONT LES TROIS PRINCIPAUX DÉFIS AUXQUELS VOTRE SECTION LOCALE EST CONFRONTÉE?
   (PAR EXEMPLE : MILITANTISME, CONNAISSANCE DE LA CC, ETC.)

2) QUELS SONT LES TROIS PRINCIPAUX ENJEUX EN MILIEU DE TRAVAIL?

3) QU'EST-CE QUI FONCTIONNE DANS VOTRE SECTION LOCALE? QUELLES SONT VOS RÉUSSITES?

Enfin, nous souhaitons que vous nous fassiez parvenir des commentaires/suggestions à l'égard du genre d'initiatives qui, selon vous, devraient être mises en place dans le cadre de la Journée de l'enfant.

AVIS DE PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS AUX STATUTS

Modifier l'Article 7.2

Le Comité doit être élu pour un mandat de deux (2) ans, les années paires. Le Comité sera composé d'un (1) président, d'un (1) représentant de la santé et sécurité, d'un (1) représentant des travailleurs blessés, d'un (1) représentant de l'équité et de l'inclusion (conformément aux articles 7.9, 7.10 et 7.11), de trois (3) représentants de chacun des sous-secteurs, élus lors de leur réunions sous-sectorielles :

a) Garde d'enfants
b) Services aux personnes handicapées
c) Services sociaux municipaux
d) Sociétés d'aide à l'enfance
e) Organismes communautaires (et)
f) Un membre de la section locale 1750
(La section locale 1750 fera savoir au CCTTSS qui sera son représentant au Comité).

Lors de la Conférence, l'ordre dans lequel les élections se dérouleront sera le poste de président, du représentant de la santé et sécurité, du représentant des travailleurs blessés, du représentant de l'équité et de l'inclusion, puis des représentants des sous-secteurs.

Modifier l'Article 7.3

7.3 a) Dans l'éventualité où il faudrait pourvoir un poste vacant temporaire parmi les représentants des sous-secteurs, de la santé et sécurité, des travailleurs blessés ou de l'équité et de l'inclusion, le poste sera offert à titre temporaire aux candidats non retenus dans l'ordre du nombre de votes obtenus lors de l'élection précédente. Si le poste vacant temporaire ne peut pas être comblé de cette manière, le Comité doit alors le remplir en nommant un remplaçant. Au retour du représentant élu, il y aura une transition pour transférer les travaux en cours.

b) Dans l'éventualité où il faudrait pourvoir un poste vacant permanent parmi les représentants des sous-secteurs, de la santé et sécurité, des travailleurs blessés ou de l'équité et de l'inclusion, le poste sera offert aux candidats non retenus dans l'ordre du nombre de votes obtenus lors de l'élection précédente. Si le poste vacant ne peut pas être comblé de cette manière, le Comité doit alors le remplir en nommant un remplaçant jusqu'à ce qu'on puisse procéder à une élection partielle lors de la prochaine conférence annuelle des services sociaux.

Modifier l'Article 7.11

L'effectif du SCFP-Ontario est diversifié et tous les comités veillent à ce que les représentants élus du secteur reflètent la diversité du syndicat. Le CCTTSS communiquera avec les comités de l'équité du SCFP-Ontario afin de les inviter à animer des caucus lors de notre conférence.

Tous les deux ans, les années paires, dans le cadre du Caucus sur l'équité, des délégués s'identifiant comme des travailleurs racialisés, LGBTQ, jeunes travailleurs, travailleurs handicapés, femmes ou travailleurs autochtones éliront un représentant de l'équité et de l'inclusion chargé de représenter le CCTTSS.

La personne ainsi élue doit s'identifier comme un travailleur racialisé, LGBTQ, jeune travailleur, travailleur handicapé, femme ou travailleur autochtone.

Le représentant de l'équité et de l'inclusion sera un membre du CCTTSS. Il assurera la liaison avec le Comité de l'équité et le Comité des droits de la personne du SCFP-Ontario. De plus, il collaborera avec le CCTTSS pour appliquer une optique d'équité et d'inclusion à tous les travaux du Comité et il soutiendra le travail des comités de l'équité.

Conférence des services sociaux, 2015
Du 26 au 29 mars 2015
Mississauga (Ontario)

ORDRE DU JOUR

Le jeudi 26 mars

14 h 00 à 16 h 00	Inscription
16 h 00 à 18 h 00	Thème de la Conférence : « Aux premières lignes de la mobilisation pour la justice » Appel à l'ordre Énoncé sur l'équité Adoption de l'ordre du jour Mot de bienvenue et ouverture, présidente du CCTTSS, Carrie Lynn Poole-Cotnam Secrétaire-trésorier national, Charles Fleury Président du SCFP-Ontario, Fred Hahn Principal conférencier
18 h 00	Soirée d'accueil

Le vendredi 27 mars

8 h 00 à 9 h 00	Inscription
8 h 15 à 9 h 00	Orientation à l'intention des nouveaux délégués
9 h 00 à 10 h 30	Appel à l'ordre Dirigeant(s) du SCFP-national Forum sur l'équité
10 h 30 à 11 h 00	Pause matinale
11 h 00 à midi	Groupe d'experts et discussion
Midi à 13 h 30	Lunch
13 h 30 à 17 h 00	Réunions sous-sectorielles : Organismes communautaires, Services sociaux municipaux, Services aux personnes handicapées, Sociétés d'aide à l'enfance et Garde d'enfants
À la levée de la séance (17 h 00)	Caucus sur l'équité
20 h 00	Soirée-cinéma : « *Inequality for All* ». De légers rafraîchissements seront servis

Le samedi 28 mars

9 h 30 à 17 h 00	Les réunions sous-sectorielles se poursuivent

Le dimanche 29 mars

9 h 30 à 13 h 00	Plénière de clôture Modifications des Statuts Discussion sur les résolutions devant être soumises au Congrès de 2015 du SCFP-Ontario Secrétaire-trésorière du SCFP-Ontario, Candace Rennick Principal conférencier, Sid Ryan Levée de la séance

SD/us
cope491